

Avis adopté

Séance plénière du 8 juillet 2025

L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques

Déclaration du groupe Santé et citoyenneté

Inventons le logement de demain !

En 2018, l'avis du CESE sur les personnes vivant dans la rue avait déjà souligné la nécessité de construire plus de logements très sociaux. 7 ans après force est de constater que cet objectif est loin d'être atteint, il semble même s'éloigner !

Le mal logement est une réalité : l'insalubrité, l'exiguïté, les passoires ou bouilloires thermiques – l'épisode caniculaire que nous venons de vivre en atteste-, les pratiques intolérables des marchands de sommeil...exigent une vraie politique publique.

Parce que le logement est un déterminant de santé, le groupe Santé et Citoyenneté rappelle à quel point il est essentiel d'avoir un logement pour être en bonne santé : être dans la rue constitue en effet un facteur de mortalité prématurée.

Parce que les inégalités sociales, territoriales, environnementales, de genre ou d'origine s'accumulent et se "cristallisent" au niveau de l'habitat, le groupe Santé et Citoyenneté soutient toutes les mesures proposées visant à la construction de logements très sociaux, adaptables, évolutifs, inclusifs, accessibles à tous les âges de la vie, répondant aux défis environnementaux et favorisant la cohésion sociale.

Le groupe Santé et Citoyenneté apprécie le réalisme et l'innovation portés dans les préconisations et soutient l'appel à mettre en place une véritable stratégie foncière en faveur de l'habitat.

Enfin il salue la première préconisation et appelle de ses vœux une loi d'orientation pour le logement suivie d'une loi de programmation.

Le groupe Santé et Citoyenneté remercie les rapporteuses et a voté l'avis.